

# REGLEMENT TOURNOI DE DOUBLES SAINTE HELENOIS - 31 MAI ET 01 JUIN 2025



N° d'autorisation :

- Article 1 :** Le tournoi se déroulera conformément au règlement FFBad et toute inscription entraîne l'acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert aux catégories pouvant évoluer en senior (homme et femme) pour les disciplines DH, DD et DM et les tableaux R, D, P et NC.
- Article 2 :** Les joueurs inscrits ont l'obligation d'avoir la licence compétition pour la saison en cours.
- Article 3 :** Le juge-arbitre est Lionel Langlois.
- Article 4 :** Le tournoi est limité à 250 joueurs en privilégiant la date d'inscription et de paiement sur Badnet et l'homogénéisation du nombre de participants dans chaque tableau.  
L'inscription est possible sur deux tableaux. Doubles hommes et Doubles dames le samedi. Mixte le dimanche. Dans l'intérêt du tournoi, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier, regrouper ou annuler certains tableaux en accord avec le juge-arbitre si le nombre d'inscrit est insuffisant (moins de 4 joueurs ou paires).
- Article 5 :** Tous les tableaux débiteront en poules avec possibilité de sorties de poules. Le comité d'organisation se réserve le droit en accord avec le Juge Arbitre de cette procédure. La répartition dans les tableaux sera faite par le logiciel Badnet.
- Article 6 :** La date limite d'inscription est le **21 mai 2025** (inscription uniquement sur Badnet) et le tirage au sort aura lieu le **25 mai 2025**.
- Article 7 :** Les droits d'inscriptions sont fixés à 17€ pour 1 tableau, 27€ pour 2 tableaux. Les inscriptions peuvent être individuelle ou par club. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait non justifié après le **25 mai 2025** date du tirage au sort des poules.
- Article 8 :** Les joueurs doivent être présents dans la salle 30 min avant le début de leur match. Tout joueur absent sur le terrain 5 min après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge-arbitre. Le temps de repos sera de 20 min minimum et le temps de prise de connaissance du terrain de 3 min.
- Article 9 :** Les matchs seront en auto-arbitrage sauf demande au juge-arbitre.
- Article 10 :** Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués FFBad. En cas de litige, les volants officiels du tournoi sont :  
- YOUNG – Performance 55  
Des boîtes de volants seront en vente sur le tournoi.
- Article 11 :** Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBad. Un volant touchant les structures au dessus du terrain (filin, panneau ou autres) mentionné et indiqué par le Juge Arbitre, sera remis une seule fois au service et compté « faute » durant l'échange.
- Article 12 :** Les inscriptions devront être faites en ligne sur Badnet au plus tard le **21 mai 2025**.  
Toute inscription non accompagnée du règlement sera considérée comme nulle.
- Article 13 :** Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer un match, les arbitres et les membres du comité d'organisation.
- Article 14 :** Tout forfait doit être justifié auprès des organisateurs et du JA pendant la compétition et le justificatif doit être transmis à la Ligue dans un délai de 5 jours si celui-ci n'a pu être remis le jour de la compétition au JA.
- Article 15 :** Les récompenses aux finalistes pour tous les tableaux seront des tubes de volants ainsi que des bouteilles de vins.